

ASSOCIATION * ORSEL ~ LIENS *

* LA GUISANE *

BULLETIN DE LIAISON

NUMERO 7

FEVRIER 1991

SOMMAIRE

Le mot du Président.

Compte rendu de la réunion du 15 Septembre 1990.

Compte rendu de l'A.G du 8 Décembre 1990.

Bilan de l'exercice 90.

Succession de Thérèse TURIN (Epouse de P.J.J ORSEL).

Etat de la fortune de P.J.J ORSEL (en 1823).

p 8

Extrait de l'acte de décès de Claude ORSEL. 9 x 1726

p 9

Extrait de l'acte de décès de Françoise Sidonie SAINT PIERRE.

Vues du château de Saluce.

Intérieur de la chapelle du Palais de Saluce.

Martyre de Sainte Marguerite.

FRANCESCO Marquis de Saluce.

MICHELE ANTONIO Marquis de Saluce.

p. 17

TOMMASO II Marquis de Saluce.

p 18

RICCARDA VISCONTI Marquise de Saluce.

Et leurs monnaies.

Les ORSEL à travers les âges (Suite).

Et deux dessins du même auteur.

Extrait de "JUDITH" (1824) par Victor ORSEL. p. 23

L'ours: Un animal attachant.

Origine des noms.

Tableau de la descendance de Jean "ORCEL", originaire de La Seyne.

Recherches en Italie.

Chers Cousines et Cousins.

C'est avec un bien vif regret que je n'ai pu être des vôtres le 8 Décembre dernier à l'occasion de l'Assemblée Générale se déroulant pour la première fois à Paris.

Regret d'autant plus vif que les échos parvenus jusqu'en Loir et Cher m'ont apporté la certitude de votre foi et de votre attachement à l' A O L

Certitude aussi, que notre Vice Président à qui j'avais "laissé la barre" a parfaitement mené le navire et que nos actions de rapprochement avec les ORCEL commencent à porter leurs fruits ; ce qui est particulièrement encourageant.

Bienvenue donc parmi nous à Brigitte et Gérard ORCEL.

Encourageant également l'arrivée de Caroline au sein du Conseil d'Administration et à qui j'adresse tous mes compliments ainsi qu'à Cécile, toute nouvelle adhérente.

Sachez donc tous que je suis actuellement complètement rétabli et que j'ai repris l'ensemble de mes activités habituelles, y compris le montage de la Guisane...!

A propos de cette Guisane qui vous parvient avec un peu de retard dû à la fermeture, pendant un bon mois, de la maison d'édition, j'ai voulu qu'elle soit très "visuelle". Elle est donc agrémentée de nombreux dessins et gravures tirés d'ouvrages ou de sources appartenant à nos adhérents.

A l'occasion de l'A.G chacun a opté pour la parution de trois numéros de la Guisane dont un le jour de cette assemblée. Pour y parvenir et ne pas être dans l'obligation de réduire l'épaisseur de l'ouvrage, je fais de nouveau appel à tous ceux qui souhaitent qu'il n'en soit ainsi pour m'adresser un maximum de sujets, d'articles, d'études, d'anecdotes ou de trouvailles en rapport avec nos activités.

Merci d'avance de m'aider dans cette tâche.

Et à tous.....Bonne fin d'année !

Votre Président

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

Compte-rendu de la réunion
du Conseil d'Administration
du 15 Septembre 1990

Cette réunion avait lieu chez Germaine et Jean GODDE qui recevaient aimablement Claude et Gilbert.

Claude suggère d'adhérer au "Groupe de l'Ours" qui s'intéresse à la sauvegarde des derniers ours des Pyrénées.

Par ailleurs il a commencé à réunir quelques ouvrages sur la vie et les malheurs de ces sympatiques ursidés.

Enfin, il transmet à Gilbert l'histoire de Saluce par MULETTI, en six volumes tout en italien, pour en extraire quelques pages à traduire et quelques photocopies à inclure dans la prochaine Guisane.

Gilbert fait donc tout son possible pour sortir le No.7 de votre bulletin de liaison à l'occasion de l'Assemblée Générale.

La diffusion "élargie" de la dernière Guisane (No.6) n'a pas entièrement répondu aux attentes souhaitées.

Malgré tout, notre trésorier nous fait savoir qu'il reste 2 300 Frs. en caisse.

L'Assemblée Générale annuelle, contrairement aux prévisions, aura lieu le 8 Décembre et non le 1er.

Elle se déroulera à Paris à l'adresse suivante:

8, Rue Choron
Paris 9ème
1er Etage
(à environ 300m de ND de Lorette)

Notez bien date et adresse sur vos tablettes.

Une convocation sera largement diffusée en temps voulu.

Destinataires: J.GODDE-C.ORSEL-G.ORSEL-E.DERVILLE
JP.LE MEILLEUR-M.LESCAN du PLESSIX
C.LEGRAND-T.ORSEL des SAGETS-M.SULEMAN.

Le Président



COMPTES RENDUS DE L'ASSEMBLEE GENERALE 1990.

Pour une première assemblée dans Paris, ce fut bien réussi et ceux qui n'étaient pas au rendez-vous vont s'en mordre les doigts...

A cinq cents mètres de Notre Dame de Lorette, au 8^{bis} de la rue Choron une petite trentaine de fidèles adhérents s'étaient donnés rendez-vous.

Vers 15 heures, début des rapports successifs dans une accueillante salle à la dimension du nombre des participants... parfait pour créer une chaleureuse ambiance.

Le rapport moral du Président (cloué au lit par une hernie rebelle) a mis l'accent sur plusieurs points :

- L'année fut calme, charnière, nous devons reprendre notre souffle,
- Sensibiliser les jeunes pour assurer la pérennité de AOL,
- Les adhérents doivent faire des émules auprès de leurs proches pour solliciter de nouvelles adhésions (c'est plus une augmentation du nombre d'adhérents qu'une augmentation des cotisations dont AOL a besoin.)

Bref et brillant, comme à l'accoutumé Jean-Pierre le Meilleur a mis les réalités du **budget** devant l'assistance:

- Compte de 1990 et prévisions en annexe.

Mais surtout une très nette diminution des parts d'abonnement:

- 41 parts en 89 pour 34 seulement cette année. Ressaisissons nous!
- Les cotisations restent inchangées : individuelle 120 frs, couple : 170 frs.

Edouard Derville fait un **point sur les recherches** actuelles:

- Travail de dépouillement de l'inventaire après décès de Antoine Orsel de 1804.
- Travail statistique sur la fréquence des prénoms des Orsel sur la période des relevés à Monetier-les-bains de 1674 à 1837.

Travaux à poursuivre.

Orientations générales de l'AOL.

Alerté par la diminution des adhérents le CA suggère d'espacer les AG et les réunions. L'assistance dans son ensemble rejette cette proposition et maintient la fréquence actuelle. A propos de "la Guisane", deux à trois numéros par ans sont souhaités par tous dont un pour l'AG. Appel aux rédacteurs potentiels. La Guisane agrandit son champs d'actions et ne devra plus être strictement généalogique mais également familiale (carnet d'événements) etc, etc... et surtout répéter l'expérience couleur.

Nous procédons ensuite à la nomination du nouveau Bureau dont la liste est en annexe. A noter Caroline Orsel fille de Raoul entre au bureau, elle apportera du sang jeune et nous espérons qu'elle fera des émules.

C'est vers 16h30 conduit par Gilles Chomer que l'ensemble des participants se rendent à Notre Dame de Lorette. Merci à Gilles d'avoir fait le déplacement de Lyon pour nous commenter les peintures de Victor qui n'ont plus de secret pour lui. Claude Orsel fait une vidéo de ce "pèlerinage". Retour pour un buffet et des discussions à bâton rompu.

A noter : Présence amicale et passionnée de Gérald et Brigitte ORCEL à qui nous souhaitons la bienvenue à l'AOL.

Une lettre de sympathie de Simone et Mireille SOUGEY de Marseille.

Projets pour 1991.

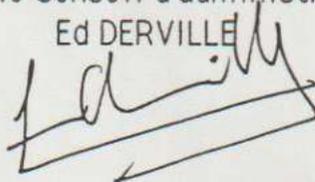
- Poursuite des travaux en cours,
- Dynamiser les adhérents,
- Augmenter la qualité et la diffusion de la "Guisane",
- Repenser l'annuaire des adhérents.

Date à retenir:

- Réunion du CA le 9 mars 1991, chez les LE MEILLEUR,
- AG 1991 le 7/12 /1991 lieu à prévoir à Paris.

pour le Conseil d'administration

Ed DERVILLE



* _____ *

**NOUVELLE COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ELUS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
DECEMBRE 1990.**

Présidente d'honneur : **Madame Yves LESCAN DU PLESSIX.**

Président : **Gilbert ORSEL des SAGETS.**

Vice Président : **Gérard ORSEL.**

Trésorier : **Jean-Pierre LE MEILLEUR.**

Trésorier adjoint : **Philippe ORSEL.**

Secrétaire : **Edouard DERVILLE.**

Secrétaire adjoint : **Claude ORSEL.**

Membres permanents du Conseil d'administration:

**Jean GODDE, Colette LEGRAND, Caroline ORSEL,
Martine SULEYMAN.**

Membres d'honneur:

Monsieur le Curé BROCHIER de Monetier les Bains,

Monsieur Gilles CHOMER.

Délégué aux ORCEL:

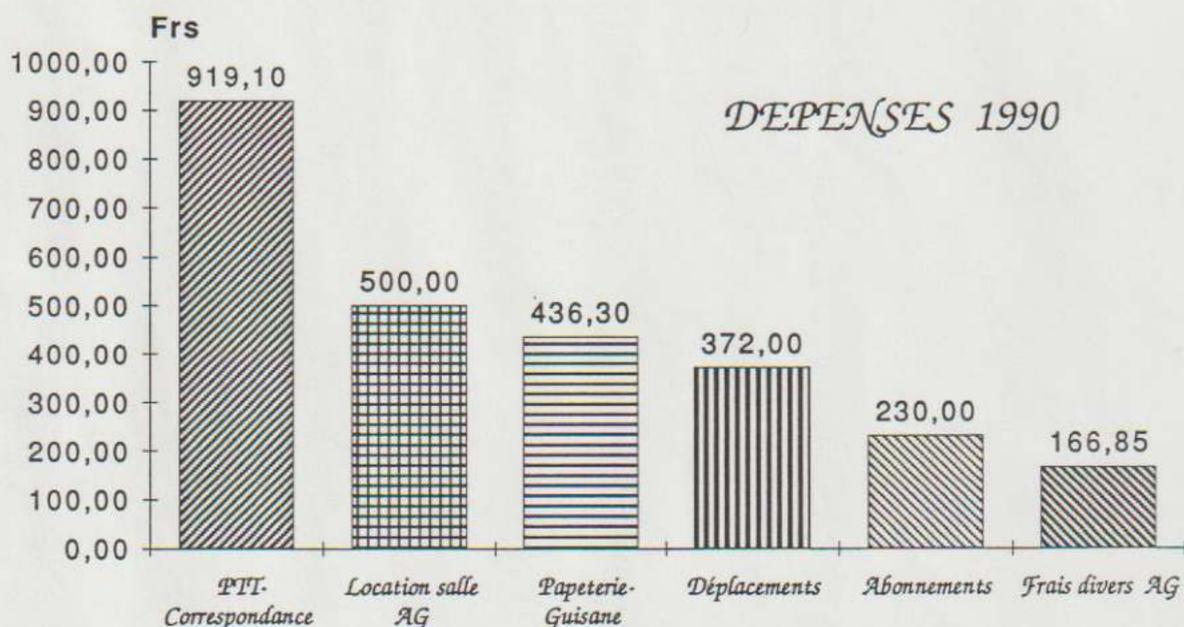
Madame Simone SOUGEY.

* _____ *

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

BILAN ANNUEL (Mars. 90)

DEPENSES			RECETTES	
PTT-Correspondance	919,10	35,02	Solde exercice 89	859
Location salle AG	500,00	19,05	banque 407	
Pap�terie-Guisane	436,30	16,63	esp�ces 452	
D�placements	372,00	14,18		
Abonnements	230,00	8,76	Cotisations 90 (26 parts)	2290
Frais divers AG	166,85	6,36		
TOTAL				
	2624,25			
En caisse le 8 Dec. 90	524,75			
banque 505,25				
esp�ces 19,50				
	3149,00			3149,00



BUDGET PREVISIONNEL 91

DEPENSES		RECETTES	
PTT / Correspondance	1000,00	Solde exercice 90	524,75
Pap�terie, photocopies.....	800,00	Cotisations 91 (34 parts)	3930,00
Abonnements revues	700,00	Divers	500,00
D�placements	500,00		
Location salle AG	500,00		
TOTAL	3500,00	Total	4954,75

Fait et arr t    Boulogne le 9 Dec. 90

Le Tr sorier JPLM

Succession de M^{me} Thérèse Orsel, née Turin
 décédée le 20. avril 1857, Réglée le 27. Juin 1857

Le montant Brut de la Succession, et de à Deduire, Droits et frais	27,208,68 1437,80
	<u>25,770,88</u>
Lequel revient à chacun des quatre enfans parégale Portion, en donc de	<u>6,442,72</u>

Droits et frais de la Succession, dont M^r. Jacques
 Orsel, s'est chargé de faire les avances, et qui ont été deuits, de la
 dot de 27 208, 68. qui est deuite à ses enfans, et ce qui lui revient à 25,771. 68

1° aux Pauvres de la paroisse d'arnay. à M. le Curé	100
2° à la domestique, Marie Cotte, de Vezevance	200 Payé
3° La Part des enfans héritiers, dans les frais de mutation à payer à Lyon 362,80	365,80 437,80
4° La Part des enfans héritiers, dans les frais de mutation à payer à Leynes, saône et loire, p ^r le vigneronage, } 72	72
5° Leur Part, dans les frais de liquidation, à M. L ^r Costet notaire à Lyon	400 Payé
6° meses, Preres & aumones, au dispensaire de M. Jacques Orsel	300
	<u>1,637,80</u>
Somme égale, à celle ci dessus, deuite en montant Brut de la Succession	<u>1,637,80</u>

Droits & frais, à la charge de M^r. Jacques Orsel.

1° Sa part dans les frais de liquidation, à M. Louis Coste notaire.	80 Pay.
2° Sa part, dans les frais de mutation du vigneronage de Leynes	108,35
	<u>188,35</u>

M^r. Orsel, en ce qui concerne le vigneronage de Leynes aura donc à payer
 1° Sa part de ses enfans, dans la mutation, comme ci dessus 72.
 2° Sa part, dans les frais de mutation de ce vigneronage 108,35
180,35

Extrait des registres de la
paroisse St Nizier Déposé aux
archives de l'hôtel de ville
de Lyon :

Le neuf octobre mil sept cent
vingt six, j'ai enterri en grande
procession M^r Claude Orsel marchand
agé de cinquante neuf ans.
Présents M^r Joseph Holand
aussi marchand et M^r Jean
Orsel son fils

Holand - Jean Orsel

bon Vie



Extrait Des actes Civils De Dées de la Commune d' Cullins.

Le Vingt trois Mai, mil huit cent Vingt Trois, à Six heures
du Matin, Par devant vous, Maire de la Commune
d' Cullins, Département de Rhône, ont comparu Messieurs
Monsieur Jean Jacques Orsel Lieutenant, et Joseph Durin
Négociant, tous deux demeurant en la Ville de Lyon, lesquels
ont déclaré que Madame Françoise Vignon, Saint Pierre,
née d' Enriroy Cinquante Sept ans, Epouse de Monsieur
Jacques Orsel, fille de Monsieur Jean Saint Pierre, De
Madame Anne Barracane, et de même Son, à
une heure du Matin, dans son domicile, sis au dit
Cullins. Apres lecture du présent acte aux Dits
Monsieur, dont le premier est fils de la Ditesse, et le second
Monsieur, Ils ont signé avec vous
signé aux Registres. Pierre Jean Jacques Orsel. Joseph
Durin. Bonne bouche de son t.

certifié conforme à l'original, par nous Maire
de Cullins, le Vingt Neuf Mai, mil huit cent vingt trois.



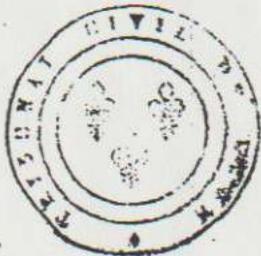
Le Maire
Maire

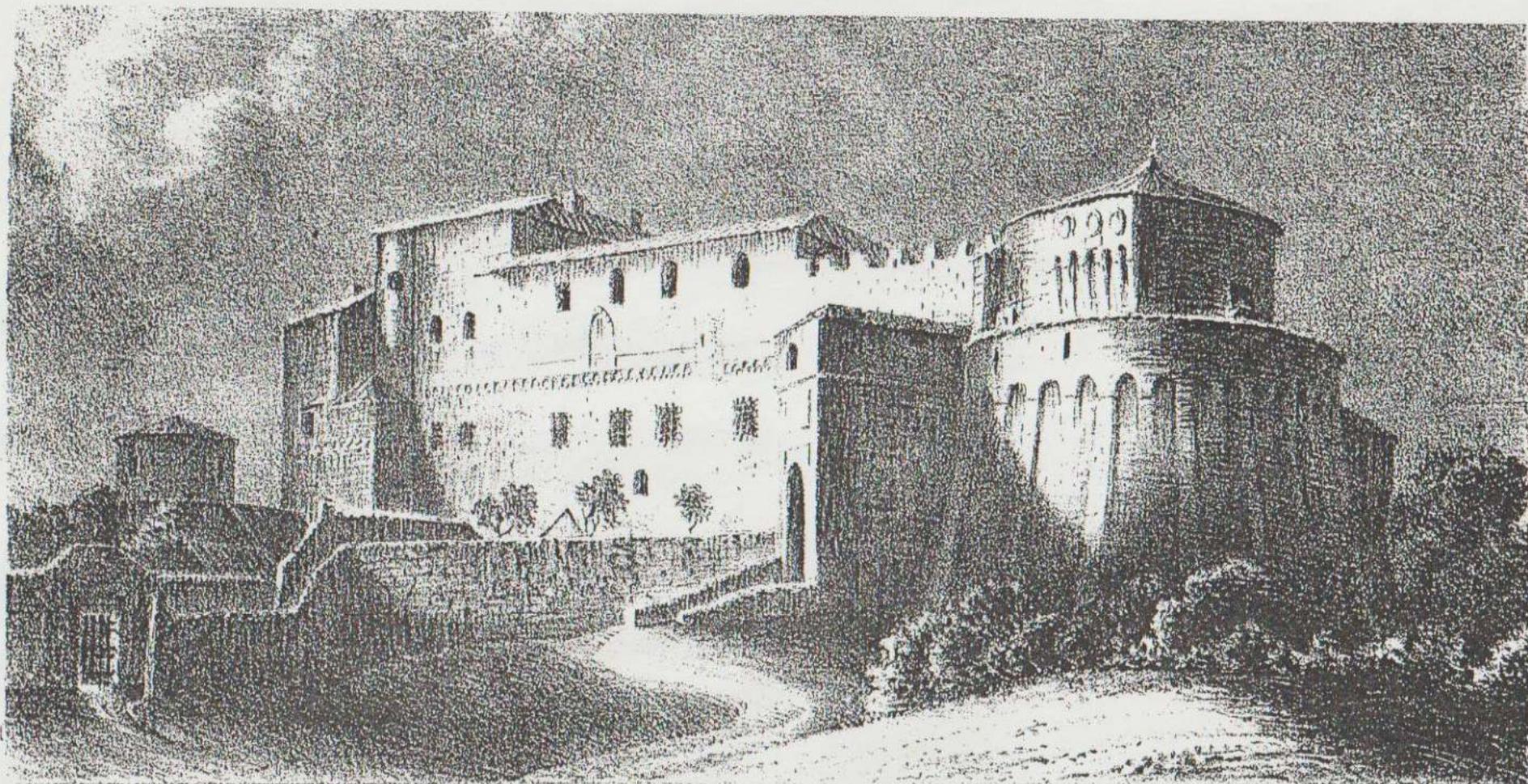
Vu par nous Juge au Tribunal Civil de Lyon,
pour la légalité de la signature de
Le Chef de Marché, en la qualité qui lui a
prité.

Lyon le 10 Juin 1823.

D. Saunier

[Signature] greffier



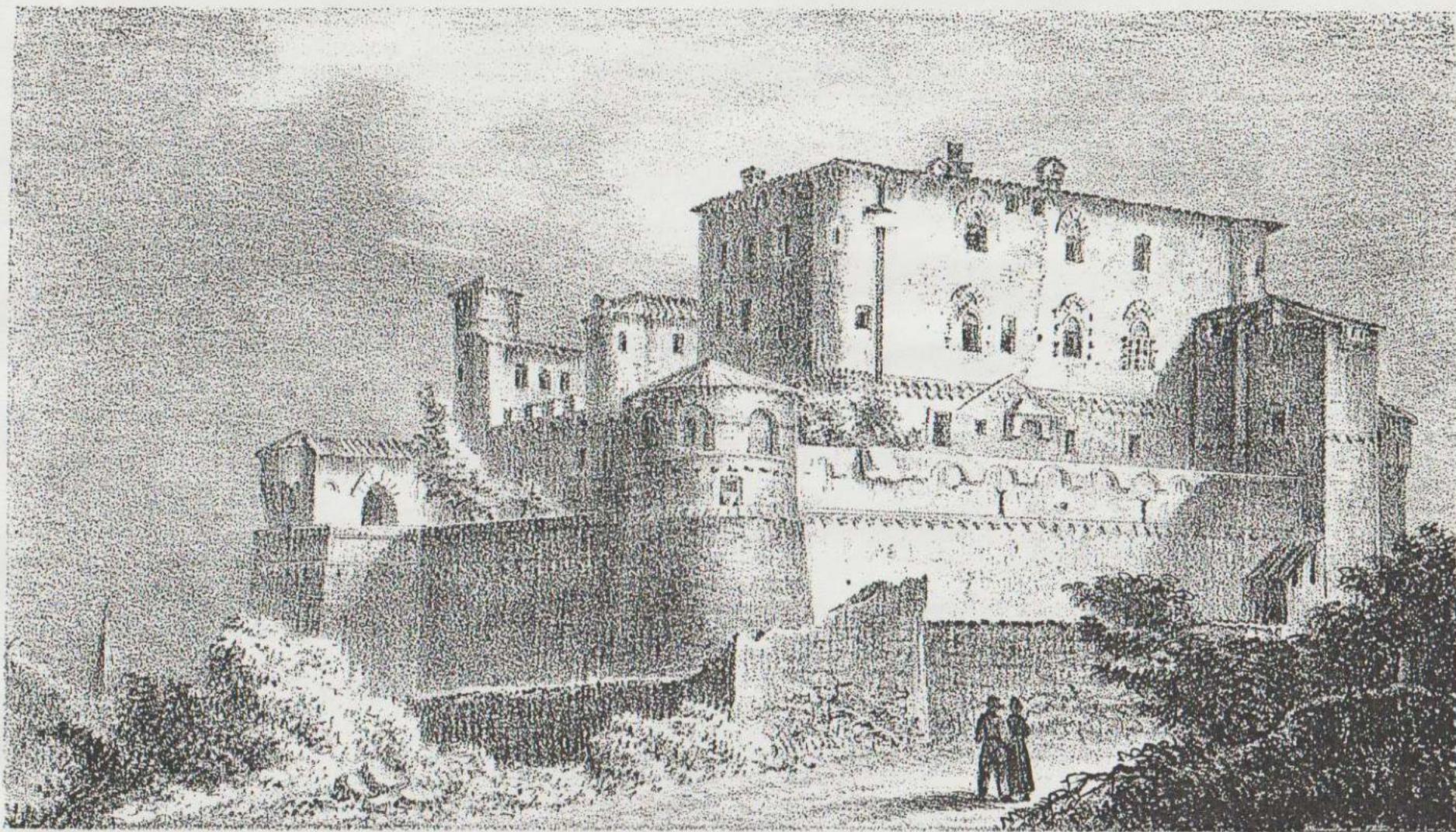


F. Muletti.

Lit. D. Festa

CASTELLO DI SALUZZO

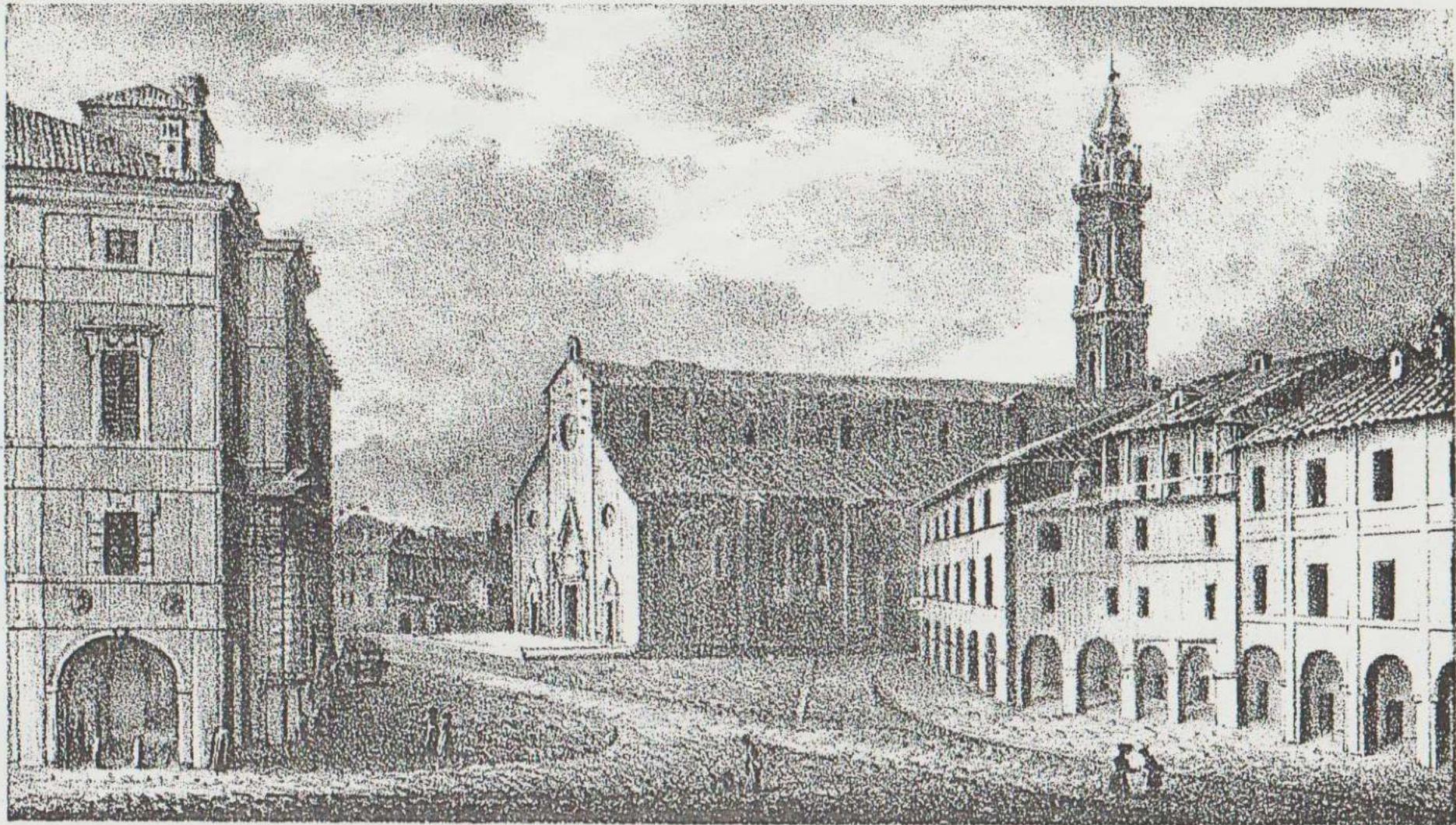
*verso la Città
disegnato sul luogo nel 1821.*



F. Muletti

CASTELLO DI SALUZZO
verso la Collina

Lit. Festa

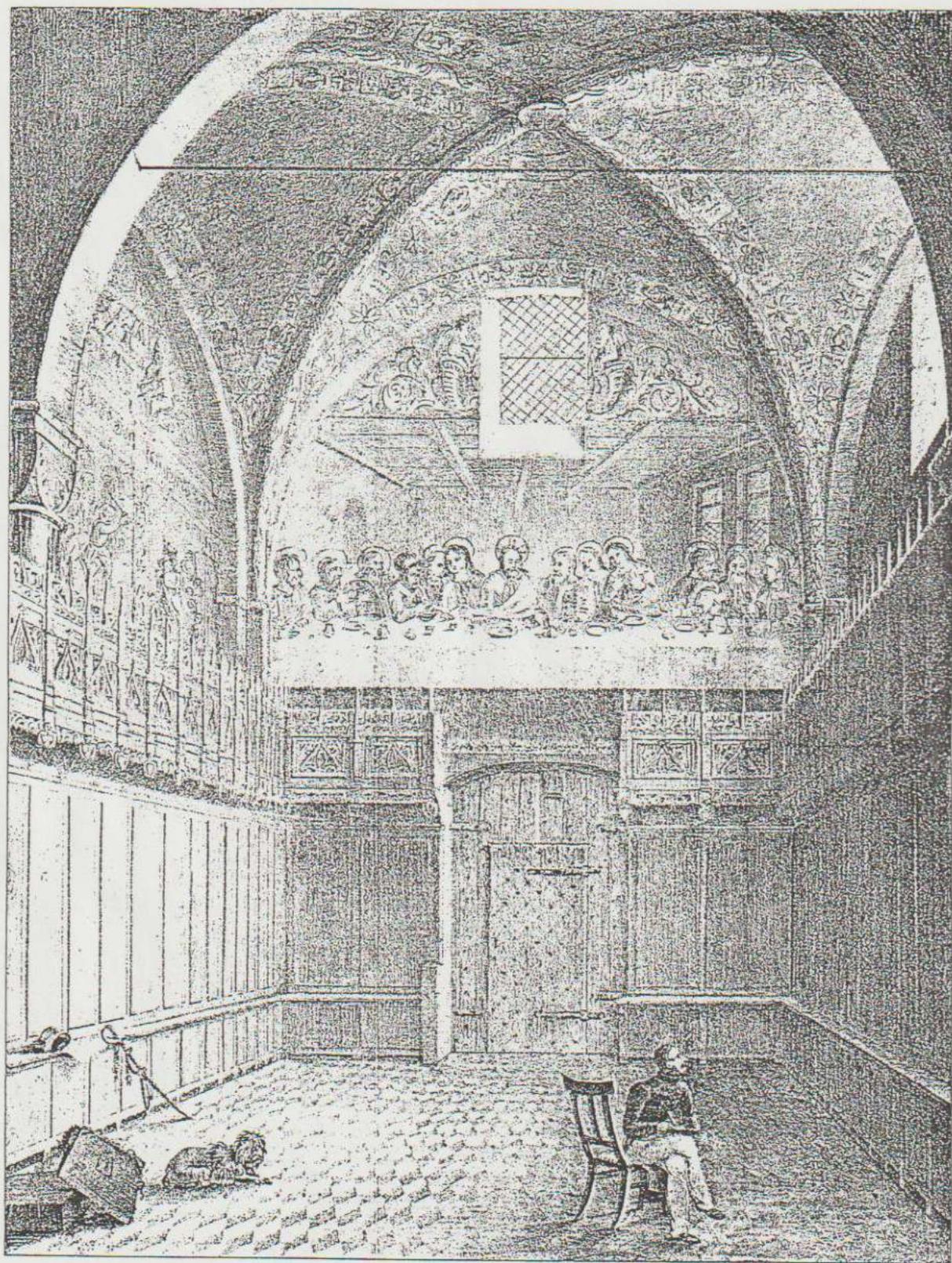


F. Muletti.

Lit. Pesta.

DUOMO DI SALUZZO





F. Muletti del. e lit. 1825.

Torino. lit. di M. G. G. e C.

INTERNO DELLA CAPPELLA DEL PALAZZO
dei Marchesi di Saluzzo in Novello.



F. Muletti, dis.

Torino. Lit. di D. Fieschi 1855.

MARTIRIO DI S.^a MARGARITA

*Pittura esistente nella Cappella del Palazzo
dei Marchesi di Saluzzo in Revello*

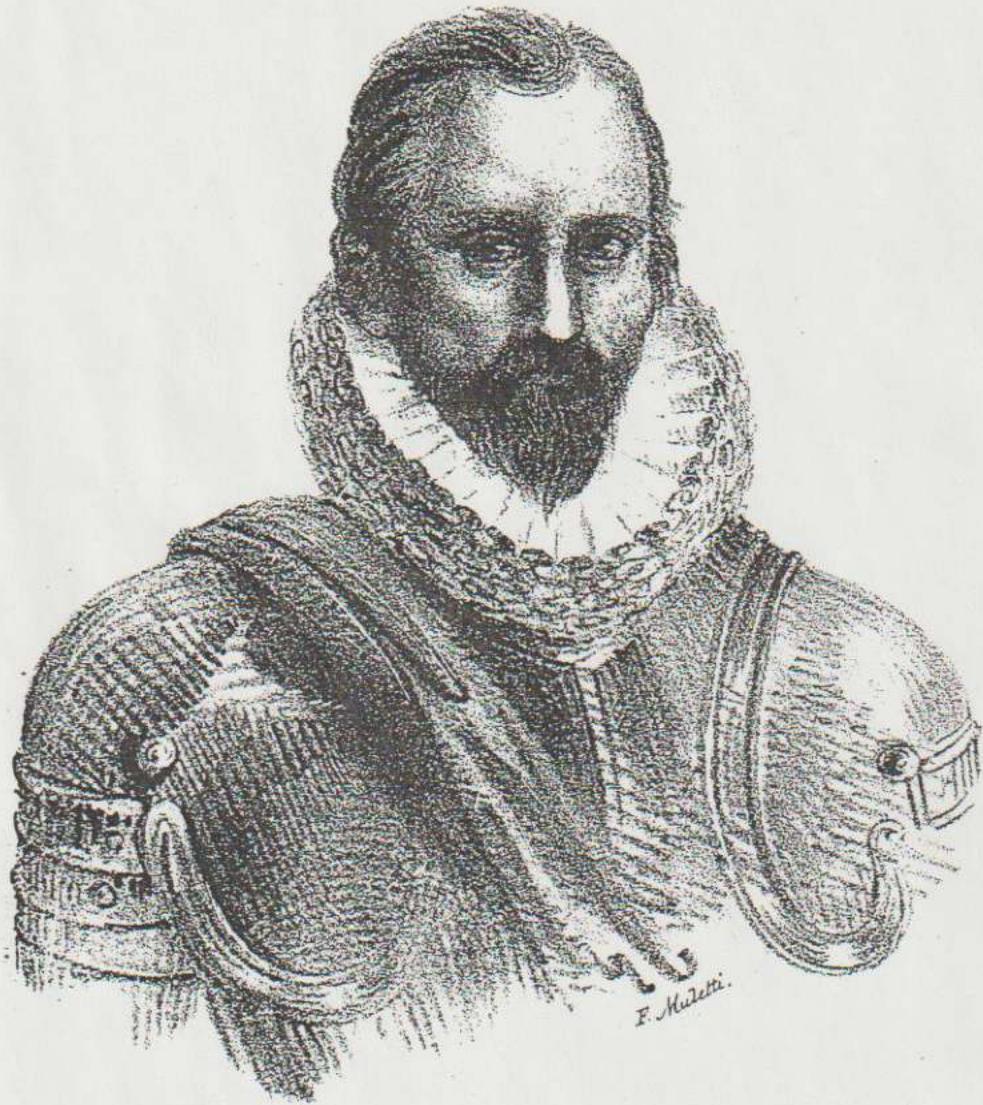


Francesco,
Marchese di Saluzzo.



Michele Antonio,

Marchese di Saluzzo.



Tommaso II,
Marchese di Saluzzo.

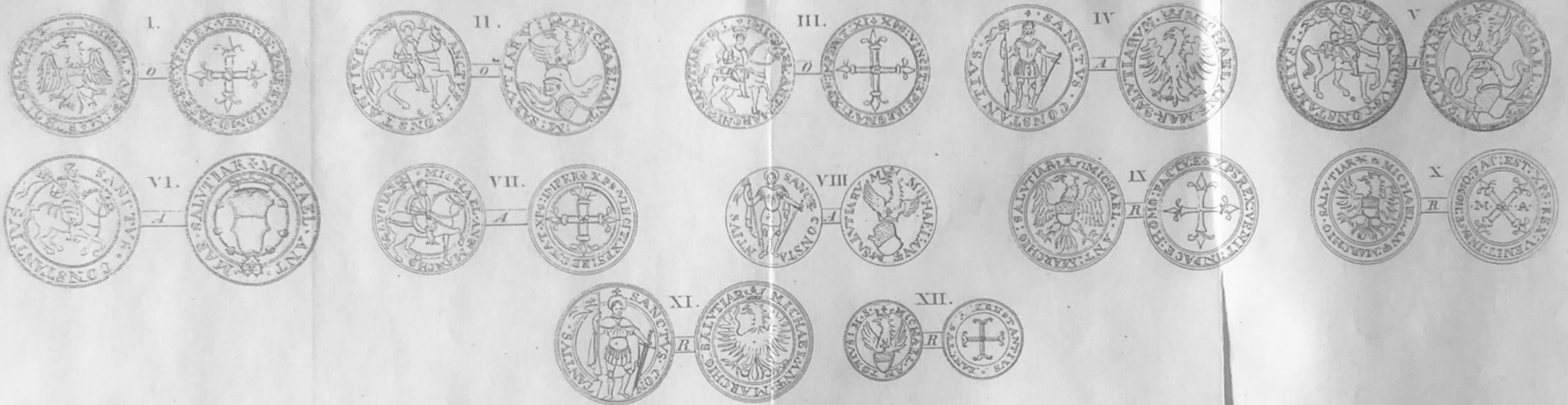


Riccarda Visconti,
Marchesana di Saluzzo.

MONETE E SIGILLI DEI MARCHESI DI SALUZZO.

Storia di Saluzzo, V. 6.

Monete del Marchese Michele Antonio.



Monete del Marchese Francesco.



Figillo del Marchese Francesco.

Figillo del Marchese Gabriele.

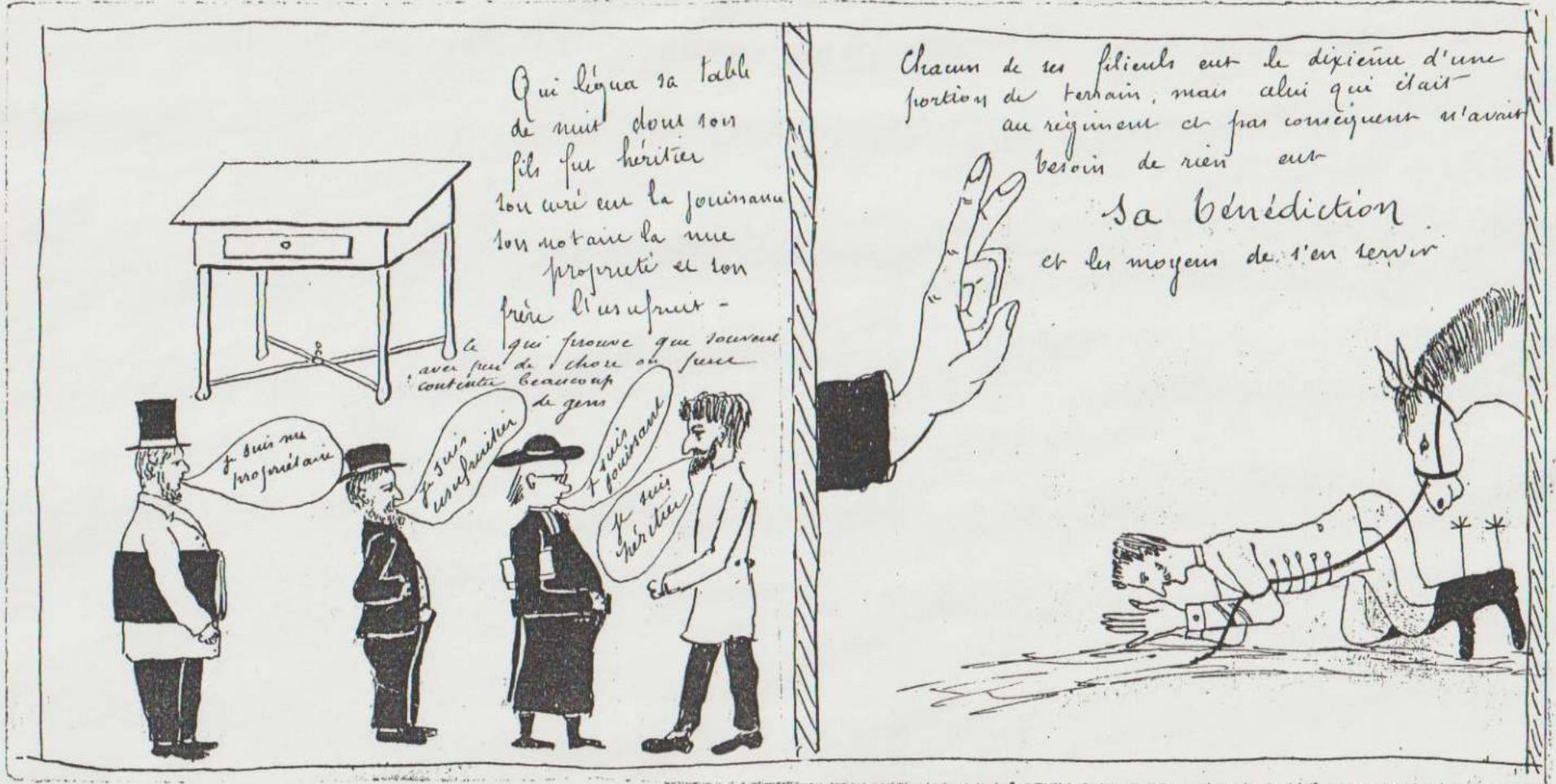
Monete del Marchese Gabriele.



Moneta del Marchese Ludovico II.



Torino Lit. D. Pado.



Les "ORSEL" à travers les âges. (Suite)





... c'est à dire par Gilbert ORSEL des SAGETS
(1866-1912)



L'OURS,

UN ANIMAL ATTACHANT

Rien d'étonnant que les ours soient si populaires auprès des enfants. Regardez celui-ci. N'a-t-il pas l'air gentil? Mais il n'aime pas qu'on le caresse, car tous les ours sont des animaux sauvages. Si les petits ne sont pas craintifs, la mère est toujours près d'eux et peut être dangereuse.

Repos hivernal

Dès la première chute de neige, l'ours Kodiak s'endort dans sa tanière. Mais ce n'est pas un état d'hibernation. Car son corps est chaud et détendu et son cœur bat presque au rythme normal; tandis qu'en hibernation, le corps est froid et rigide et les battements du cœur sont à peine perceptibles.

Naissances hivernales

Au milieu de l'hiver, la femelle donne naissance à 2 ou 3 petits, aveugles et sans poils, pesant environ 1 kg chacun. Ils se tiennent au chaud, collés contre leur mère, et s'éveillent seulement pour se nourrir. Après 4 mois, ils pèsent environ 9 kg et peuvent sortir de la tanière.

Où vit l'ours Kodiak?

On le trouve seulement dans l'enclave de la région de l'Alaska et dans les îles voisines, surtout l'île Kodiak.

Des cousins éloignés

Trouves-tu que la face de l'ours ressemble à celle du chien? C'est qu'ils ont tous deux les mêmes ancêtres, qui vécurent il y a plusieurs millions d'années.

De puissantes griffes

Ces griffes, courbées et pointues, peuvent être des armes dangereuses, mais servent surtout à fouiller le sol. Si le saumon est son mets favori, en été, l'ours Kodiak se nourrit en général de racines, d'herbes, d'insectes, de petits rongeurs tels que les spermophiles.

Un solitaire

Sauf les femelles qui vivent avec leurs petits, l'ours Kodiak est toujours seul. Au début de l'été, mâles et femelles restent ensemble durant quelques jours pour l'accouplement, puis se quittent pour vivre chacun de leur côté.

Un colosse

Le mâle est habituellement deux fois plus gros que la femelle; le plus gros ours Kodiak qu'on ait enregistré pesait 630 kg – presque autant qu'une voiture compacte!

Durée de vie de l'ours Kodiak

Environ 25 ans. La femelle devient adulte à l'âge de six ans et peut donner naissance à deux petits tous les trois ans, soit une possibilité de 12 oursons durant sa vie.

Quatre règles d'or

En un lieu où vivent des ours, quatre règles sont essentielles :

- 1 - Respecter exactement les consignes du parc où vivent les ours.
- 2 - Ne jamais t'approcher des oursons.
- 3 - Ne jamais t'approcher d'un ours blessé ou malade.
- 4 - Ne jamais nourrir les ours.





L'ORIGINE DES NOMS DE FAMILLE

ORSEL

Orsel dérive à l'origine d'ours (l'animal). Le surnom était très répandu chez les premiers chrétiens. Un saint, honoré dans le Massif central et dans les Alpes, avait même été prénommé Ours. On trouve encore aujourd'hui quelques familles Lours, surtout en Eure-et-Loir. Leurs ancêtres pouvaient être des montreurs d'ours, ou encore des individus peu sociables, l'ours ayant toujours été considéré comme sauvage, voire même grossier. Ne dit-on pas : « C'est un vieil ours », « un ours mal léché » ? L'animal évoque indéniablement le solitaire, celui qui fuit la société et va et vient, en proie à l'inaction : « Dans une fosse comme un ours, Chaque matin, je me promène, Tournons, tournons, tournons, toujours » (Apollinaire).

Pourtant, selon les Aïnu, cette ancienne peuplade qui vit au nord du Japon, l'ours serait une divinité des montagnes, suprême entre toutes. A tel point qu'ils le fêtent tous les ans en décembre. Ce mois-là, le dieu Ours descendrait sur terre et régalerait les hommes de cadeaux avant de remonter aux cieux. Dans beaucoup de régions, l'ours est directement assimilé à l'ancêtre de l'espèce humaine. Les Algonquins du Canada l'appellent « grand-père », et les chasseurs de Sibérie, « le vieux », « le vieillard noir », « le maître de la forêt » ou « le grand oncle ». Orsel devient Orset, Orseau, Orsat, Orsal dans le Midi ; Hours dans le Dauphiné et en Lozère ; Hourseau dans l'ouest ; Orastelli en Corse.

D'après documents
fournis par:

Simone SOUGEY
de Marseille.

o. 1550 - La Seyne - Jean ORCEL
X. ?
BIELE Jeannette

La Seyne - Sébastien ORCEL (Bapt.)
X. 10.4.1616 - Istres
AYMESSE Marguerite

Michel ORCEL
(1) X. 13.2.1650 - Istres --- (2) X. 3.7.1679 - Istres
ROUSTANQUE Marguerite AUTEMANE Magdeleine

Pierre ORCEL
o. 24.3.1661
X. 3.7.1679
CHEILAN Thérèse

Jean ORCEL
o. ?
X(1) 23.2.1688 X(2) 11.9.1710
LATY Magdeleine BOURILHON
Marguerite

Joseph ORCEL
o. 29.12.1684
X. 18.9.1710
VIGNE Magdeleine

Jean-Joseph
o. 27.6.1686

Antoine ORCEL
o. 15.1.1689
X. 3.7.1719
FERAUD Rose

Michel
o. 26.1.1691

Michel
o. 4.3.1689

Jean
o. 26.2.?

François
o. 23.1.1692

Marguerite
o. 30.6.1711

Louis ORCEL
o. 8.5.1712
X. 10.4.1736
JAUFFRET Marie

Françoise Michel
o. 21.5.1720 o. 18.6.1724

Suzanne Catherine
o. 17.1.1722 o. 28.1.1726

Jean-Joseph ORCEL
o. 30.3.1727
X. 2.5.1752
RACHET Catherine

Paul-Firmin ORCEL
o. 25.1.1731
X. 10.2.1756
DIOU Elizabeth o. 10.1.1741

Magdeleine
9.6.1734

Anne
2.8.1739

Rose
16.5.1743

Marie
17.4.1745

Daniel
(ou Denis)
18.10.1752

Antoine
13.12.1752

Marie
28.1.1757

Rose
12.9.1764

Antoine
20.7.1772

Joseph
6.2.1757

Joseph
21.7.1761

Anne
2.8.1767

Marguerite
8.11.1738

Jean
24.7.1744

Marie-Rose
9.2.1750

Marianne
2.7.1757

Pierre
17.12.1753

Marguerite
.1762

Thérèse
6.7.1768

Jeanne
9.2.1759

Antoine
17.5.1764

Joseph-François ORCEL
o. 10.7.1741
X. 17.1.1773
DAVID Marie

Marie
23.10.1778

Marie-Magdeleine
23.10.1782

Marie-Jeanne
14.12.1773

Thérèse
13.11.1780

Etienne-Joseph
Esprit
12.5.1785

ORCEL nés et mariés à ISTRES.

G. 5. Décembre 90.



Recherches en Italie :

Faites comme LAGARDÈRE

I. Carte d'identité

L'Italie est une république
Superficie : 301.000 km²
Population : 57 millions d'habitants
Communes : 8.701
Régions : 20 divisées en 94 provinces (départements)
Capitale : Rome
Monnaie : la Lire qui est divisée en centimes.

II. Notules historiques et géographiques

L'Italie se trouve actuellement divisée en 20 régions économiques et cette division est fort importante pour la recherche généalogique en Italie, car c'est souvent à leurs chefs-lieux que se trouvent les grands dépôts d'archives publiques.

Le Piémont
Val d'Aoste
Ligurie
Lombardie
Trentin
Haut Adige
Vénétie
Frioul Vénétie Julienne
Emilie Romagne
Toscane

Ombrie
Marches
Latium
Campanie
Abruzzes
Molise
Pouilles
Basilicate
Calabre
Sicile

Il est pour le moins insolite de constater que l'Italie, à l'époque romaine fut la première nation d'Europe à se constituer avec bonheur en une entité linguistique

culturelle et politique homogène et que dès l'arrivée des envahisseurs elle fut morcelée et le demeurera pendant une bonne partie du XIX^e siècle.

Pays de rivalités internes, pays de convoitises externes, l'Italie et sa capitale ont toujours fasciné les grands conquérants d'Alaric à Hitler...

Est-ce la position géographique de la botte ou le ciel de certaines de ses provinces qui en furent les motivations...?

Certains se sont plu à écrire que les Italiens ne se sentaient point concernés par les recherches généalogiques. Est-ce exact... je vous donnerai pour ma part une réponse de Normand, je pense que tous ceux ou la plupart de ceux qui ont tenté de faire des recherches dans ce pays ne connaissent malheureusement pas assez les possibilités nombreuses qui leur étaient offertes et là où elles se trouvaient...

III. Les archives italiennes

Elles ont été transférées du ministère de l'Intérieur au ministère de la Culture et de l'Environnement par décret du président de la République italienne, le 14 décembre 1974 devenu applicable dès le 29 janvier 1975.

Elles sont régies par des structures uniformes sur le plan territorial. Les archives d'État sont réparties en deux grandes catégories : les archives centrales et les grands dépôts régionaux.

A) Les archives centrales

Elles sont regroupées à Rome et conservent les documents produits par les différents organismes ou services gouvernementaux depuis un siècle.

B) Les archives de l'État décentralisées

Celles-ci conservent dans une quinzaine de dépôts de riches collections provenant pour l'immense majorité des différents États ou royaume d'avant la grande unification.

Parmi les dépôts les plus importants nous citerons :

- Bologne qui possède des archives religieuses remontant jusqu'au X^e siècle.
- Florence et ses archives de la République florentine, les archives des Médicis et des principautés voisines.
- Gênes, archives de la Seigneurie, archives des agents diplomatiques, archives notariales, etc.
- Mantoue, fonds des Gonzague.
- Milan, archives du gouvernement de Lombardie, du premier royaume d'Italie, République cisalpine, etc.
- Modène.
- Naples, archives du gouvernement des deux Siciles...
- Palerme, archives du gouvernement du Royaume de Sicile...
- Ravenne, légations de Romagne et d'Emilie.
- Rome, fonds judiciaires et notariaux sûrement les plus importants d'Italie depuis le XIV^e siècle, congrégations dissoutes, archives du temps de la France, sous le Consulat et l'Empire.

PASSEPORT POUR L'EUROPE GÉNÉALOGIQUE

RECHERCHES EN ITALIE

- Salerne.
- Sienne, archives notariales importantes.
- Turin, archives des Valois, Bourbons et Savoie qui régnèrent sur le Piémont.
- Venise, outre les archives de la République vénitienne, le chercheur aura à sa disposition de riches archives ecclésiastiques, depuis le X^e siècle.

D'une façon générale, les documents conservés dans ces dépôts outre ceux ci-dessus mentionnés sont d'une très grande richesse et variété.

Vous y trouverez des terriers des seigneuries, les actes des franchises des villes, ainsi que de fort remarquables collections de minutes notariales, éléments indispensables pour approfondir comme en France, la vie économique de la péninsule italienne.

Si le cadastre en France est de création relativement récente, sachez qu'en Italie vous en rencontrerez dès le XV^e siècle, les Italiens tenaient également des registres des corporations et des métiers.

Elles sont comparables par leur documentation, à nos dépôts départementaux État Civil (1806-1866) d'avant l'unification italienne, recensement, registres de la conscription militaire de 1800 à 1890.

C) Les archives municipales

Tout comme en France, ces dernières détiennent des documents fort anciens remontant parfois jusqu'au XIII^e siècle. Ce sont surtout des documents nominatifs internes servant de base à la conscription militaire ou à l'impôt avec les listes de recensements.

Elles détiennent également les chartes et les papiers historiques de la commune.

L'État Civil italien (naissances, mariages, décès) a été mis en place progressivement à compter de 1809, en Sicile et dans certaines régions.

Pour les registres antérieurs, il vous appartiendra de vous adresser au prêtre où a vécu votre ancêtre.

IV. Pour une recherche rationnelle...

Selon la méthode qui m'est chère et que connaissent bien toutes celles et tous

ceux avec qui j'ai travaillé, au cours des différents stages, je vais vous entraîner du connu vers l'inconnu, et selon la formule connue en classification hôtelière, je doterai d'étoiles les différents documents pour vous en faire ressortir la richesse...

☆☆☆ Registres diocésains.

Ceux-ci sont tantôt détenus par les diocèses ou les archives régionales de l'État.

Ils sont d'une fort grande variété et remontent souvent depuis 1545 jusqu'à nos jours ; parmi les plus utiles pour le généalogiste, nous relèverons :

- *Les registres des protestants convertis*, ils indiquent les données biographiques sur les personnes intéressées.

- *Les registres des ordres religieux et organisations caritatives* (vous y retrouverez les mêmes informations que celles contenues dans les séries G et H des dépôts d'archives départementaux français.).

- *Les terriers de l'Église* (nos cartulaires).

- *Les données biographiques sur les évêques et le clergé* (ce que l'on retrouve dans les Ordos du clergé français).

- *Les registres de mariage*, ceux-ci indiquent l'identité des époux, la date du mariage, les noms de leurs proches parents (témoins), la filiation ainsi que les degrés de parenté les uns avec les autres et éventuellement la notification de la dispense pour consanguinité.

- *Les registres des confirmés* : nom, prénom des personnes confirmées, éventuellement leur âge, le nom du père, leur domicile. En France, on rencontre parfois les mêmes documents soit en série G dans les dossiers de visites épiscopales ou dans les B.M.S.

☆☆☆ Recensements.

Les recensements ont été pratiqués très tôt, dans les États italiens.

- *XIV^e siècle* : ils donnent le nom des chefs de foyer, le domicile et le montant de l'impôt. Malheureusement ces documents sont aux archives secrètes du Va-

tican et concernent les anciens États pontificaux (Ancona, Ascoli Piceno, Macerata, Pesaro-Urbino, Perugia, Terni, Frosinone, Rieti, Rome et Viterbo).

- *XVIII^e siècle* : Vous avez les mêmes données que ci-dessus avec en plus l'âge, la profession, le domicile des parents ainsi que ceux des enfants.

- *De 1700 à 1860* : les livres des âmes. Ces registres détenus par les presbytères dans les paroisses dans la mesure où ils ont été élaborés par les prêtres donnent des renseignements biographiques familiaux de la première importance. Ils sont tantôt décennaux ou annuels. Ils recensent toutes les personnes de la paroisse mais regroupées par famille avec les renseignements traditionnels, parfois les dates de mariage sont mentionnées ainsi que les professions. Ces documents servaient à l'élaboration des documents « fiscaux » de l'église (dîme, voire moyen de contrôle pour le denier du culte).

☆☆☆ Registres d'enrôlement.

Ceux-ci peuvent être détenus par deux dépôts distincts en fonction des périodes.

- Au district militaire de 1869 à nos jours.

- Aux archives de l'État de 1792 à 1917.

☆☆☆☆ Les passeports.

Tout comme en France pendant le XIX^e siècle, il existait en Italie des passeports pour l'intérieur de la péninsule dus à la multiplicité des États. Ils comportent les mêmes données biographiques et signalétiques que chez nous, l'invention de la photographie entraînera la disparition de ces dernières...

Ils furent délivrés jusqu'en 1860 par les États respectifs et se trouvent de ce fait aux archives de l'État des provinces actuelles.

Ils le seront ensuite par les préfetures et depuis 1870 par la « Questura » qui est le siège de la police. C'est à elle que vous devrez vous adresser.

Il est important de ne pas oublier que depuis fort longtemps, l'Italie a été un pays à fort taux d'émigration, dans toutes les parties du monde et tout spécialement le continent américain.

PASSEPORT POUR L'EUROPE GÉNÉALOGIQUE

RECHERCHES EN ITALIE

Les registres de naissances, mariages et décès

Registres de naissance : depuis 1869

Ceux-ci indiquent le nom du nouveau-né, son prénom, la date, le lieu de naissance, le nom des parents, celui de jeune fille de la mère, la profession du père.

Les mentions marginales apparaissent après 1900 et donnent éventuellement la date, le lieu de mariage ainsi que le nom de jeune fille de l'épouse ou de l'époux, ainsi que la date du décès.

Le divorce étant de création récente en Italie, vous n'aurez donc pas ou peu de mentions le relatant.

Registres de mariages : depuis 1869

Nom et âge des époux, date et lieu du mariage, filiation complète des futurs époux, témoins, degré de parenté, domiciliaire, consentements et dispenses, tout comme en France.

Registres des décès depuis 1869

Mêmes données que sur les registres de décès français.

Tous les actes sont dans les bureaux de l'État Civil (Uffici di stato civile)

Les registres des Baptêmes, Mariages, Sépultures.

Registres de baptêmes

Les collections démarrent en 1545 avec quelques exceptions antérieures pour la province de Fiesole où elles débutent en 1493. Les doubles sont parfois conservés dans les évêchés, l'original dans les paroisses, mais il est important de savoir que 80 % des registres des baptêmes ont été déposés dans les archives secrètes vaticanes. L'Église des Saints et des derniers jours ont microfilmé quelques registres.

Les données sont similaires à celles de nos registres de baptême français.

Registres des mariages

Ils ne se distinguent en rien des registres français et sont conservés dans les mê-

mes conditions que ci-dessus, et eux aussi commencent en 1545.

Registres de décès

Les mêmes données qu'en France et même lieu de conservation que les B.M. en Italie.

V. Conseils pratiques pour une recherche par correspondance

Recherches en mairie

Les demandes d'autorisation de délivrance des copies des actes d'État Civil doivent obligatoirement être sollicitées auprès de Monsieur le Procureur de la République dont dépend la commune qui vous intéresse.

Vous procéderez de cette façon :

a) vous commandez des feuilles de papier timbré.

b) vous adressez vos demandes sur le modèle ci-après en double exemplaires sur papier timbré italien uniquement,

Al signor Procuratore della Repubblica di (Province)

Il sottoscritto(a), Prénom et Nom, nato(a) à (ville de naissance et pays), nato(a) residente in Francia a (adresse complète) allo scopo di stabilire il proprio albero genealogico chiede

che vaglia autorizzare l'Ufficiale dello Stato Civile della commune di..... a rilasciargli la copia integrale dell'atto di nascita/matrimonio/morte (N.M. ou D) del signor ou della signora (nom et prénom de votre ancêtre), nato(a) a ville.....Il (date) morto(a)..... sposato(a) con (époux(se) a.... il...

c) muni de l'autorisation, vous ferez la demande à la mairie concernée, où dans un premier temps, vous adresserez 3700 lires en mandat international pour l'envoi en recommandé du papier timbré.

d) dans un deuxième temps, selon le même procédé, 5000 lires pour la délivrance de l'acte.

Recherches en paroisse

Vous pourrez vous adresser éventuellement au prêtre de la paroisse où ont été célébrés les actes religieux de vos ancêtres. Cependant, il faut également prévoir des frais de correspondance et de transcription. En 1985, il en coûtait 45 francs français pour le premier et 18 pour les suivants d'une même famille.

Prete della parrocchia de ville (province) Italia

Reverendo padre, Credo che mio bisnonno (grand-père),... figlio di..., sia stato battezzato nella sua parrocchia verso... Le sarei moto grato se poterbe cercare il suo atto si batte simo e l'atto di matrimonio dei suoi genitori, e si li trova vorrei pergalie di sperdimi gli estratti di tali atti coi nomi del genitori come sono registrati in ciascuna entrata. Se non trovo gli atti richiesti e ci sono altre parrocchia nella sua sitta poterbe lei que sta lettera a lorro. Lei ringrazio gentilmente per il Suo autio Li porgo i mei distincti saluti.

Si vous souhaitez demander l'acte de décès vous emploierez la phrase suivante : ...« Atto di sepultura » ; pour les baptêmes des frères de votre grand-père : « gli atti battesimo di tutti i fratelli e sorelle del sudetto... »

Il est important également de noter que les prêtres devraient également avoir l'autorisation de leur évêque pour vous communiquer les photocopies ou les transcriptions des différents actes que vous leur demandez.

Compte tenu de l'ancienneté de l'État Civil, il est préférable pour les B.M.S de se déplacer.

L'Italie c'est merveilleux et vaut bien un déplacement. Vous joindrez l'utile à l'agréable. Je vous conseille cependant de vous munir d'un dictionnaire des communes italiennes ainsi que d'un dictionnaire latin, si vous ne maîtrisez pas cette langue pour comprendre les actes.

Christian MAZENC

NDLR : Pour réaliser cette fiche nous nous sommes inspirés des travaux de Messieurs Alain MARIE, directeur des Relations Publiques de l'Église des Saints des Derniers Jours et des notes de Philippe HOUDRY du C.G.B.